

Guerre d'Algérie : les vraies causes d'une tragédie française

Par [Guillaume Perrault](#)

Publié il y a 3 heures, mis à jour à 10h11



Patrouille dans la Casbah d'Alger le 1er février 1957, pendant la guerre d'Algérie. AGIP / Bridgeman Images

Patrouille dans la Casbah d'Alger le 1er février 1957, pendant la guerre d'Algérie. AGIP / Bridgeman Images

GRAND RÉCIT- Voilà 70 ans, le 1er novembre 1954, commençait la guerre d'Algérie. Le début d'un conflit très violent et complexe de plus de sept ans qui allait opposer l'armée française et le FLN, doublée d'une guerre civile entre Algériens et de profonds déchirements entre Français.

«L'Algérie, c'est la France. Et qui d'entre vous, Mesdames, Messieurs, hésiterait à employer tous les moyens pour préserver la France?». C'est [François Mitterrand](#) qui s'exprime ainsi, le 12 novembre 1954, à l'Assemblée. Il est alors ministre de l'Intérieur du gouvernement Mendès France et réagit aux attentats [commis par le FLN](#) onze jours plus tôt, le 1^{er} novembre 1954. Ceux-ci avaient fait une dizaine de morts, dont un instituteur dans les Aurès. C'était le début de ce qu'on appellera plus tard [la guerre d'Algérie](#). Et les autorités françaises n'ont pas d'état d'âme. «Il n'y aura aucun ménagement contre la sédition, aucun compromis avec elle, chacun ici et là-bas doit le savoir, insiste le président du Conseil, [Pierre Mendès France](#) (radical-socialiste), lors de la même séance au Palais-Bourbon. *Les départements français d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps et d'une manière irrévocable.*»

Le ton est catégorique, presque martial. Certes, les deux hommes de gauche reconnaissent à demi-mot qu'il y a de grandes injustices en Algérie. Mendès France et Mitterrand promettent un vaste plan de développement économique et social pour la population musulmane. Mais ils n'en démordent pas: la République est une et indivisible. Et tous les députés pensent comme eux en 1954, même les communistes. Malgré leur anticolonialisme traditionnel, en 1956, [Maurice Thorez](#) et les siens voteront les «pouvoirs spéciaux» au gouvernement, l'autorisant à transférer à l'armée les prérogatives de la police en Algérie pour réprimer les attentats du FLN.

Comment en est-on arrivé à une situation aussi inextricable?

La conquête de ce qui deviendra l'Algérie fait office de grand dessein de substitution pour une monarchie de Juillet accusée d'être indifférente à la gloire militaire

Pour en comprendre l'origine, il faut remonter plus de cent ans en arrière. En 1830, la cause principale qui pousse Paris à conquérir la ville d'Alger puis -après des années d'hésitation- tout le territoire tient au rang diminué de la France dans le concert des nations depuis Waterloo. Les traités de 1815 ont interdit au vaincu tout espoir d'agrandissement territorial en Europe. La conquête de ce qui deviendra l'Algérie fait office de grand dessein de substitution pour une Monarchie de Juillet accusée par ses détracteurs d'être indifférente à la gloire militaire. Le souvenir des guerres de la Révolution et de l'Empire surplombe l'entreprise. Les officiers qui

débarquent en Algérie, vétérans de la Grande Armée, ont à l'esprit [le précédent de l'expédition d'Egypte \(1798-1799\)](#). On adopte d'ailleurs le même vocabulaire: ce sera l'expédition d'Alger.

En 1830, la Régence d'Alger est, depuis trois siècles, la province la plus occidentale de l'Empire ottoman, qui fait face à l'Empire chérifien

Lorsque la France la décide en 1830, la Régence d'Alger est, depuis trois siècles, la province la plus occidentale de l'Empire ottoman, qui fait face à l'Empire chérifien. Le dey exerce son autorité -directe ou indirecte- sur environ le tiers nord de l'Algérie actuelle (hors Sahara). La conquête de tout le territoire une fois décidée, la guerre est implacable des deux côtés. Le général Bugeaud, formé aux méthodes antiguérilla pendant les campagnes de Napoléon en Espagne, lutte en particulier contre [le charismatique Abdelkader \(lui-même en conflit armé avec les tribus refusant son autorité\)](#).

Après des tueries qui coûtent la vie à plusieurs milliers de ruraux en 1844-1845, le scandale provoque une enquête parlementaire où s'illustrent Lamartine et Tocqueville, et qui entraîne le rappel de Bugeaud. En 1839, par ailleurs, le président du Conseil, le maréchal Soult, lui aussi un ancien serviteur de Napoléon, impose le terme «Algérie» pour désigner l'ensemble du territoire conquis par la France.

La IIe République annexe officiellement l'Algérie et l'organise en trois départements

Survient [la Révolution de Février 1848, la chute de Louis-Philippe et l'avènement de la IIe République](#). Celle-ci annexe officiellement l'Algérie et l'organise en trois départements: Alger, Oran, Constantine. Ce choix des républicains de 1848, qui détermine le drame futur et nous paraît de nos jours si étrange, a plusieurs causes.

Le désir de s'égaliser aux grands ancêtres de la Révolution et l'Empire, d'abord. Tocqueville parlera, à propos des hommes de 1848, d'une «*tyrannie du souvenir*». La Révolution et surtout Napoléon avaient multiplié les annexions de tout ou partie de pays voisins, aussitôt divisés en départements nouveaux. [La carte de France qu'apprenaient les écoliers en 1810 comprenait le département des Bouches-de-la-Meuse \(chef-lieu: Rotterdam\), le département des Bouches de l'Elbe \(chef-lieu, Hambourg\) et le département du Tibre \(chef-lieu, Rome\)](#). Il importait aux gouvernants de 1848 de ne pas se montrer inférieurs à leurs devanciers qu'ils jugeaient glorieux. L'Algérie est ainsi divisée en départements, qui ont théoriquement vocation à être régis à long terme par le droit commun français dans tous les domaines comme s'il s'agissait du Puy-de-Dôme ou du Morbihan, même si à court terme ce territoire va être soumis à des lois particulières. C'est ce qu'on appelle l'assimilation.

Victor Schoelcher, qui abolit l'esclavage en 1848, n'en est pas moins partisan de la colonisation, pourvu que celle-ci fût dans un esprit «républicain»

Cet expansionnisme repose lui-même sur la conviction, très répandue à l'époque, qu'il appartient à la République française d'exporter l'esprit des Lumières et d'apporter le progrès par l'instruction, la science et la médecine. Très significatif de cette assurance est le cas de Victor Schoelcher (1804-1893). [Philanthrope d'origine alsacienne, républicain et franc-maçon, l'homme a fait de la disparition de l'esclavage le combat de sa vie](#). Sous-secrétaire d'Etat à la marine et aux colonies dans le gouvernement provisoire après la révolution de Février, il est le principal instigateur de l'abolition de l'esclavage dans les possessions françaises, dont l'Algérie (décrets du 4 mars et 27 avril 1848). Schoelcher n'en est pas moins partisan de la colonisation, pourvu que celle-ci fût conçue dans un esprit «républicain»: il est convaincu que la France doit accomplir une «mission civilisatrice», suivant une expression de l'époque. Schoelcher est partisan de l'assimilation progressive des territoires conquis afin que ceux-ci deviennent «une plus grande France».

Les Européens qui émigrent en Algérie au fil des décennies viennent de France bien sûr, mais aussi d'Espagne, d'Italie, de Malte

Enfin, une colonisation de peuplement en Algérie, modeste et tâtonnante, avait commencé sous la Monarchie de Juillet. Or l'installation de civils européens se heurtait à la méfiance voire l'hostilité de l'armée, paternaliste envers les tribus arabes pourvu qu'elles aient fait acte de soumission à la France. Annexer l'Algérie et la diviser en départements, c'est contraindre les officiers à composer avec l'autorité civile qui s'installe sur place et va faire de la colonisation de peuplement une politique publique. Les Européens qui émigrent en Algérie au fil des décennies viennent de France bien sûr, mais aussi d'Espagne, d'Italie, de Malte.

En 1870, le décret Crémieux, accorde la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie

À l'automne 1870, après la chute du Second Empire, un décret du gouvernement de la Défense nationale, dit [décret Crémieux, accorde la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie, souvent pauvres et qui habitent ce territoire depuis des siècles, voire des millénaires](#). Le décret Crémieux subordonne l'attribution de la citoyenneté française aux Juifs d'Algérie à l'abandon, par ceux-ci, de leurs prescriptions religieuses en contradiction avec le Code civil. Il s'agit de les émanciper en suivant [la même méthode que celle observée par les hommes de 1789 puis Napoléon Ier à l'égard des Juifs en métropole](#). Les musulmans, eux, sont toujours considérés comme «sujets français». Depuis une réforme de Napoléon III, cependant, ils peuvent également obtenir la citoyenneté française à condition de renoncer à leur statut personnel coranique et d'accepter d'être régis par le Code civil. Les autorités islamiques considérant cette démarche comme une apostasie et une trahison de leur communauté, les musulmans qui en font la demande sont très peu nombreux (quelques milliers entre 1865 et 1945).

Un fossé immense se creuse, en Algérie, entre la prétention à l'assimilation et la réalité

Or, peu à peu, un fossé immense se creuse entre la prétention à l'assimilation et la réalité: si la médecine éradique typhoïde, typhus et variole qui étaient, en Algérie, des fléaux séculaires, diminue la mortalité infantile et juvénile et concourt ainsi à l'essor de la population musulmane, seuls 3 % des enfants musulmans sont scolarisés dans des écoles françaises en 1914. Cette proportion n'évolue guère jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale puis atteint 20 % en 1954.

Parmi ceux qu'on appelle les Français musulmans d'Algérie à partir de 1945, une majorité écrasante (plus de 80%), rurale, demeure pauvre et illettrée, [en particulier en Kabylie](#). La dépossession foncière massive opérée au début de la IIIe République au profit des Européens a aggravé leur précarité. Parmi les autres figurent des élites traditionnelles, des petits notables (souvent d'anciens militaires de l'armée française, beaucoup ayant été sous-officiers, un nombre significatif lieutenants et quelques-uns capitaines), de modestes fonctionnaires, des professions libérales, petits patrons et exploitants agricoles. Mais les avancées vers l'égalité juridique sont très lentes et, sur place, le racisme à leur encontre est une réalité, en dépit de la parfaite correction d'une partie des Européens.

En 1945, 65.000 anciens combattants décorés obtiennent la citoyenneté française sans avoir à renoncer à leur loi religieuse

Au sortir de la deuxième guerre mondiale, les gouvernants français ont conscience que des réformes s'imposent. En 1945, 65.000 anciens combattants décorés obtiennent la citoyenneté française sans avoir à renoncer à leur loi religieuse. Un plan de scolarisation totale des enfants musulmans est lancé. Pour autant, les dirigeants français n'éprouvent aucun trouble de conscience, ne doutent pas de leur bon droit.

Un exemple le prouve, à l'Assemblée nationale, le 26 septembre 1946. Ce jour-là, Ferhat Abbas, député autonomiste de Sétif, fustige *«le régime colonial d'hier»* et estime que l'Union française n'en est qu'un nouvel avatar. Un incident de séance éclate. Le président de l'Assemblée est Vincent Auriol, socialiste et ancien ministre des Finances du Front populaire. Ce proche de Léon Blum suspend la séance, se retire avec Ferhat Abbas pour conférer avec lui, puis revient dans l'hémicycle et rend compte à l'Assemblée de leur entretien en ces termes: *«J'ai dit à M. Ferhat Abbas que (...) l'œuvre coloniale de la France, qui a pu être entachée de quelques erreurs, est tellement grande que c'est grâce à elle que bien des hommes comme lui sont aujourd'hui parmi nous»*. «Applaudissements à gauche, au centre et à droite», précise le compte-rendu des débats au Journal Officiel.

En 1948 encore, les élections prévues par le nouveau statut de l'Algérie donnent lieu à des fraudes grossières, couvertes par le gouverneur général

Sur le terrain, pourtant, en 1948 encore, les élections prévues par le nouveau statut de l'Algérie donnent lieu à des fraudes grossières, couvertes par le gouverneur général, le socialiste Marcel-Edmond Naegelen. [L'intellectuel Jean-François Revel, alors jeune professeur de lycée sur place, en a été le témoin navré et l'a raconté dans ses Mémoires](#). L'irréalisme de la doctrine officielle, l'ignorance complète des réalités locales

par la quasi-totalité des Français de métropole, le caractère velléitaire de Paris sur ce dossier et l'influence des élus européens d'Algérie, groupe de pression hostile à toute réforme, concourent ainsi au drame en préparation.

Beaucoup d'Européens d'Algérie sont modestes (artisans, employés) voire pauvres (ouvriers, bonnes)

En 1954, la population arabe et berbère a presque quadruplé pour atteindre 8,5 millions de personnes, et coexiste avec 1 million d'Européens, nés sur place depuis plusieurs générations. Ceux-ci considèrent l'Algérie comme leur terre. Leurs conditions sociales sont très variées. Beaucoup sont modestes (artisans, employés) voire pauvres (ouvriers, bonnes). [Le plus illustre de leurs fils s'appelle Albert Camus](#). Les Européens d'Algérie ont été mobilisés en masse dans les rangs de l'armée française, début 1943, pour se battre contre Allemands et Italiens et libérer la métropole. Les Juifs séfarades d'Algérie, pour leur part, longtemps en butte à un antisémitisme puissant et qui furent eux aussi mobilisés en 1943, sont environ 130.000.

Face à eux, les patriotes algériens ont des positions très variées. On trouve des modérés issus des classes moyennes qui avaient défendu dans l'entre-deux-guerres l'idée d'une fédération franco-algérienne et qu'on n'a pas écouté. Leur principal représentant est Ferhat Abbas, boursier au lycée de Constantine, pharmacien, conseiller général et, on l'a dit, député de Sétif à l'Assemblée nationale en 1946.

Le nationaliste Messali Hadj jouit d'un grand prestige parmi les musulmans, surtout parmi les travailleurs algériens en métropole et en Kabylie

Les nationalistes, pour leur part, sont marqués de longue date par l'influence d'un leader charismatique, Messali Hadj. Installé à Paris au début des années Vingt, marié à une Française, il fait partie des fondateurs du premier parti indépendantiste algérien, l'Etoile nord-africaine, fondé à Paris en 1926 [dans le milieu de l'immigration ouvrière kabyle](#). Messali Hadj a fait ses classes dans la mouvance du PCF avant de s'en éloigner en raison du matérialisme athée des communistes. L'homme a affronté, à cause de son activité politique, des périodes de prison, de résidence surveillée, de clandestinité et d'exil. Il jouit d'un grand prestige, surtout parmi les travailleurs algériens en métropole et en Kabylie.

Le 1er novembre 1954, le FLN est inconnu, ne compte guère que 2000 membres, mais va monter en puissance.

Face aux modérés comme Abbas, déjà dépassés, et aux partisans de Messali Hadj, décidés, après 1945, à instaurer un vigoureux rapport de force avec la France sans aller pour autant jusqu'à la lutte armée, les jeunes radicaux du Front de libération nationale (FLN) font irruption sur la scène publique lors des attentats qui marquent la naissance de l'organisation le 1er novembre 1954. A cette date, ils sont inconnus de la grande masse de la population, ne comptent guère que 2.000 membres, mais vont monter en puissance. Leurs cadres comptent de nombreux anciens soldats de l'armée française comme Ahmed Ben Bella, [décoré de la médaille militaire en 1944 pour sa bravoure à Monte Cassino](#).

Les fondateurs du FLN ont été marqués par la répression sanglante, neuf ans plus tôt, le 8 mai 1945, des émeutes de Sétif, dans le Nord-Constantinois. Ce jour-là, des nationalistes avaient organisé des manifestations, [semble-t-il dans un but insurrectionnel](#), qui avaient tourné au massacre de plus de 100 Européens à Sétif et dans la région. Or, la riposte d'une milice civile et de l'armée française, d'une extrême violence, aurait fait 3.000 à 8.000 morts. Plusieurs hypothèses ont été avancées pour expliquer un tel bilan: la peur des civils européens regroupés en une «milice d'auto-défense», d'autant plus violents qu'ils sont peu nombreux dans la région et que les hommes sont mobilisés en Europe; l'accoutumance de l'armée à un très haut degré de violence après des années de guerre mondiale. Quoi qu'il en soit, des historiens voient dans le drame de Sétif le vrai début de la guerre d'Algérie.

Le FLN considère tout refus d'allégeance à son égard comme une trahison qui mérite la mort

Fin 1954, d'un côté, donc, le FLN, organisation politico-militaire clandestine ambitionne de bâtir un parti unique appelé à diriger l'Etat et prétend représenter tous les Algériens en lutte pour l'indépendance. Il considère tout refus d'allégeance à son égard comme une trahison qui mérite la mort. Les nombreux musulmans pro-français (par exemple les chefs de tribus, nommés caïds, aghas et bachaghas par les autorités et engagés aux côtés de la France dans un esprit féodal), figurent parmi les cibles prioritaires de ses attentats. Mais le FLN

attaque tout autant ses concurrents dans les rangs nationalistes, de même que les notables tièdes ou neutres. Il somme chacun de prendre parti.

De l'autre côté, les gouvernements français, on l'a vu, considèrent les insurgés comme des hors-la-loi et s'estiment chargés de défendre le caractère indivisible de la République par tous les moyens. Depuis la Révolution française, en effet, dans la culture politique républicaine, des mesures d'exception sont justifiées pour réprimer toute tentative de sécession. A l'école, à l'époque, on apprend aux enfants que la Révolution française a été obligée de réprimer l'insurrection des Vendéens en 1793. Et souvent on ajoute sans détour que le Comité de salut public a eu raison de le faire. Sur le terrain, l'armée française, pour sa part, humiliée par [la défaite de Diên Biên Phu six mois plus tôt](#), est décidée à appliquer en Algérie les techniques de la contre-guérilla apprises en Indochine.

Entre les deux camps et objet de leur lutte, la grande masse de la population musulmane se trouve prise en tenaille

Entre les deux camps et objet de leur lutte, la grande masse de la population musulmane se trouve prise en tenaille. Tout est en place pour la montée aux extrêmes, à l'automne 1954. L'Algérie, ce ne sera pas comme le Maroc ou la Tunisie, qui obtiendront l'autonomie l'année suivante et l'indépendance au printemps 1956. En Algérie, c'est une véritable guerre qui commence. A l'époque, on l'appelle, officiellement, «opérations de maintien de l'ordre».

De 1954 à 1962, le conflit est d'une extrême violence des deux côtés. Le FLN entend à la fois mener le combat contre la France et les musulmans pro-français et faire reconnaître son autorité par toute la population arabe et kabyle. Une guerre civile oppose le FLN aux nationalistes de Messali Hadj. Par souci d'éviter des souffrances à la population, ce dernier condamne les attentats du FLN et fonde le MNA, Mouvement national algérien. Le FLN s'emploie alors à liquider ce mouvement concurrent dans une guerre entre maghrébins. Le 30 mai 1957, le FLN massacre 315 habitants du village de Melouza, au sud de la Kabylie, pour les «punir » de leur soutien au MNA et faire un exemple.

La guerre civile entre le FLN et les nationalistes partisans de Messali Hadj fait 10.000 morts en six ans, dont une majorité en France même

Par ailleurs, l'Algérie étant pauvre, 400.000 travailleurs algériens se succèdent en métropole entre 1946 et 1962 et envoient une part importante de leurs salaires à leurs familles. Le FLN s'emploie donc aussi à éradiquer les fidèles de Messali Hadj en France même afin d'obtenir l'allégeance des Algériens partis y travailler (soit par adhésion sincère, soit sous la menace et par la violence) et les assujettir à «l'impôt patriotique» en vue de financer sa lutte armée. Or ces travailleurs, en 1954 et les années suivantes, se sentent souvent plus proches de Messali Hadj que des radicaux du FLN. La lutte, en France, pour le contrôle des cafés et restaurants tenus par arabes et kabyles, lieux de sociabilité pour les travailleurs maghrébins, est donc acharnée. Le bilan de cette guerre civile entre nationalistes algériens est évalué à 10.000 morts en six ans, dont une majorité en France même.

En Algérie, quelque 30.000 civils musulmans pro-français et particuliers qui refusent de suivre le FLN sont également tués pour l'exemple en six ans, [comme l'explique Pierre Vermeren dans un ouvrage remarquable](#), *Histoire de l'Algérie contemporaine – De la Régence d'Alger au Hiral, XIXe-XXIe siècles* (Nouveau monde, 2022).

La vie clandestine du FLN est marquée par des luttes de factions, des purges et des exécutions, tant au sommet qu'à la base

La vie clandestine du FLN elle-même, enfin, est marquée par des luttes de factions, des purges et des exécutions, tant au sommet qu'à la base. Dès 1975, dans son livre *Aux origines du FLN. Le populisme révolutionnaire en Algérie* (éd. Christian Bourgois), Mohammed Harbi, ancien membre du FLN qui a rompu avec lui et s'est fait l'historien de son ex-parti, a analysé comment cette organisation unanimiste fabriquait de l'orthodoxie et tenait la critique pour un crime. La crainte de la trahison et la paranoïa aurait conduit le FLN-

ALN à liquider lui-même 10.000 de ses membres au cours de la guerre selon Charles-Robert Ageron (Vingtième Siècle. Revue d'histoire, n°59, juillet-septembre 1998).

Les gouvernements français successifs, pour leur part, tâtonnent. En janvier 1955, Mendès France et Mitterrand nomment un nouveau gouverneur général en Algérie: [Jacques Soustelle. Ethnologue, ce spécialiste des Aztèques et des Mayas est un disciple de Jacques Rivet, le fondateur du musée de l'Homme](#). Après avoir été membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes sous le Front populaire, Soustelle a rejoint la France libre en 1940 et est devenu un incondicional du général de Gaulle. Sous la IVe République, le voilà l'un des dirigeants du RPF. Lorsque le Général rend sa liberté à des députés, Soustelle soutient le gouvernement Mendès France. L'homme n'a pas de lien de famille avec les Européens d'Algérie, ni d'intérêt particulier pour le Maghreb. Mendès France et Mitterrand pensent donc qu'il aura le recul nécessaire pour imposer des réformes favorables aux musulmans.

Jacques Soustelle est happé par l'ambiance passionnelle de la guerre d'Algérie et pris dans l'engrenage de la montée aux extrêmes

A son arrivée à Alger, les Européens l'accueillent, pour cette raison, avec beaucoup de méfiance. Et en effet l'intéressé, partisan de l'intégration des musulmans à la citoyenneté française, a bien l'intention d'être fidèle à la feuille de route qu'on lui a donnée. Il conçoit de nombreux projets de réformes et bénéficie, à son cabinet, du concours d'une autre ethnologue, célèbre, Germain Tillion, [spécialiste des Aurès](#). Mais Soustelle est happé par l'ambiance passionnelle de la guerre d'Algérie et pris dans l'engrenage de la montée aux extrêmes. Le FLN poursuit les meurtres de musulmans pro-français et d'Européens. L'armée, de son côté, intensifie une répression et ne fait pas dans le détail. Or Soustelle, qui se rend à plusieurs reprises sur les lieux d'attentats du FLN, est bouleversé par les égorgements de civils. Les homicides s'accompagnent souvent de mutilations des corps à l'arme blanche. Les hommes sont fréquemment émasculés. Leurs nez et oreilles coupés. En mai 1955, Soustelle cède à l'émotion et à la pression qui l'entoure. Il accepte que l'armée considère comme complices les villages à proximité du lieu où on a découvert des victimes. Le gouverneur général entérine ainsi la notion de responsabilité collective, qui heurte les principes du droit.

Puis en août 1955, dans la région de Philippeville, dans le Nord-Constantinois, des Européens, hommes, femmes, enfants, sont massacrés dans des conditions terribles. Certaines victimes sont éventrées, d'autres fracassées contre les murs. Soustelle se rend sur place, voit les cadavres mutilés et donne son accord à une répression féroce. Il est probable qu'il n'est pas revenu ensuite sur les lieux pour constater les conséquences concrètes de son feu vert, qui l'auraient pourtant bouleversé tout autant. Dans toute l'Algérie, l'engrenage attentats-répression alimente ainsi une véritable psychose.

Soustelle n'abandonne pas pour autant ses projets de réforme. Ce dernier crée les Sections administratives spéciales: des instituteurs et médecins faisant leur service militaire sont chargés de scolariser et soigner les populations rurales que l'Etat avait délaissées. Mais Soustelle n'est plus le même homme. Il veut mener une lutte à mort contre le FLN. En février 1956, rappelé à Paris, le voilà devenu l'idole des Français d'Algérie, eux qui l'avaient accueilli avant tant de méfiance un an plus tôt. Ils viennent en foule le saluer à son départ. Soustelle est désormais engagé à 200% à leurs côtés au plan affectif et émotionnel et le restera jusqu'au bout.

En février 1956, à Alger, le socialiste Guy Mollet est stupéfait: il pensait affronter l'hostilité des « gros colons » et s'est heurté au « populo »

Après les législatives de janvier 1956, au terme d'une campagne électorale où la situation en Algérie n'a occupé qu'une place secondaire, le premier secrétaire de la SFIO, Guy Mollet, a été appelé à Matignon. Mitterrand est garde des Sceaux dans son gouvernement. Le mois suivant, la visite de Guy Mollet à Alger tourne à l'émeute. Des milliers d'Européens des quartiers populaires, qui regrettent Soustelle, conspuent le nouveau président du Conseil. Ils l'accusent de vouloir «brader l'Algérie» et le bombardent de projectiles. Le général Catroux, nommé résident général à Alger en remplacement de Soustelle et soupçonné de «laxisme» par les Européens, présente sa démission au président de la République, René Coty, qui l'accepte dans l'espoir de ramener le calme. La rue algéroise découvre qu'elle peut faire reculer l'Etat. Mollet, lui, qui ignore presque tout de l'Algérie, est stupéfait: ce marxiste revendiqué pensait affronter l'hostilité des «gros colons» et il s'est heurté au «populo».

De retour à Paris, Guy Mollet expose au Palais-Bourbon sa ligne de conduite: «*Qui oserait prétendre que les 15.000 hommes armés que comprennent les bandes ont le droit de s'imposer par la violence comme les interprètes authentiques de huit millions de musulmans? Les interlocuteurs que nous cherchons ne peuvent être que les représentants élus de l'Algérie. Il s'agit d'organiser des élections libres, et pour cela il faut que le calme revienne*».

L'Assemblée nationale accorde au gouvernement « les pouvoirs spéciaux » et l'autorise à confier à l'armée les prérogatives de la police en Algérie

Le 12 mars 1956, à la demande du président du Conseil, l'Assemblée nationale adopte un projet de loi qui accorde au gouvernement «les pouvoirs spéciaux» et l'autorise à confier à l'armée les prérogatives de la police en Algérie pour réprimer et prévenir les attentats. L'approbation des députés est massive: 455 voix pour, dont les députés socialistes et communistes; 76 contre, dont les députés poujadistes (ceux-ci prêtaient à Guy Mollet l'intention de sévir contre les Européens d'Algérie). Le texte prévoit aussi un vaste plan de développement économique et social destiné à la population musulmane.

Le gouvernement, approuvé par l'Assemblée, envoie en masse les appelés du contingent en Algérie pour « maintenir l'ordre »

Autre tournant capital: le gouvernement, approuvé par l'Assemblée, envoie en masse les appelés du contingent en Algérie pour «maintenir l'ordre». La durée du service militaire est portée de 18 à 27 mois. Les familles apprennent de nouveaux mots: les maintenus, c'est-à-dire les jeunes gens qui, s'attendant à retrouver la vie civile après 18 mois, doivent en définitive rempiler; et, plus pénible encore, les rappelés, à savoir les jeunes gens qui avaient accompli leurs obligations militaires, retrouvé la vie civile et à qui les gendarmes remettent une convocation leur ordonnant de renvoyer tout de suite l'uniforme. La grande masse des Français avaient prêté à la guerre d'Indochine, menée par des militaires de carrière, une attention limitée. Mais cette fois-ci, la pression de l'opinion en vue d'une issue à «la question algérienne» va croître: 500.000 soldats, de carrière et du contingent, sont déployés en Algérie. Tous les Français, désormais, connaissent quelqu'un qui «est là-bas» ou craint de devoir y aller.

Priver le FLN du soutien de Nasser est un des objectifs qui conduit Guy Mollet à lancer l'opération du canal de Suez de concert avec la Grande-Bretagne et Israël

A l'automne 1956, priver le FLN du soutien logistique, politique et moral de Nasser est un des objectifs qui conduit Guy Mollet à lancer une opération militaire sur le canal de Suez de concert avec la Grande-Bretagne et Israël. Des propos peu clairs du président Eisenhower, alors en campagne pour sa réélection, donnent l'impression à Paris et Londres que Washington ne s'opposera pas au recours aux armes. Le 29 octobre 1956, les Israéliens envahissent le Sinaï. Le lendemain, la Grande-Bretagne et la France lancent un ultimatum aux belligérants les ordonnant de cesser le feu et de retirer leurs troupes à 16 kilomètres du canal.

Nasser refuse et les parachutistes franco-britanniques sautent dans la région du canal. L'URSS évoque alors la perspective d'une guerre mondiale si Paris et Londres ne reculent pas, tandis que les Etats-Unis attaquent la livre sterling sur les marchés internationaux pour forcer le premier ministre britannique à céder. Anthony Eden s'exécute, Mollet doit suivre et un cessez-le-feu intervient le 6 novembre. Le Royaume-Uni et la France sortent abaissés de cette crise tandis que, côté français, l'armée s'estime humiliée d'avoir été placée par le pouvoir civil dans une telle situation.

A partir de juin 1956, le FLN recourt au terrorisme aveugle à Alger. Le général Massu reçoit les pleins pouvoirs dans la ville

A partir de juin 1956, le FLN recourt au terrorisme aveugle à Alger. Des bombes éclatent dans des lieux publics (bars, dancings, arrêts de bus, tramways) et tuent et blessent grièvement des civils. En janvier 1957, le président du Conseil et le ministre résidant (ex-gouverneur général), le socialiste Robert Lacoste, utilisent les pouvoirs spéciaux: ils confient au général Massu, commandant de la 10^e division parachutiste, les pleins pouvoirs civils et militaires à Alger et lui demandent de mettre un terme aux attentats du FLN. Les parachutistes quadrillent la

ville, procèdent à des arrestations massives et des éléments de l'armée recourent à la torture contre leurs adversaires.

[Forte de son autorité morale d'ancienne résistante déportée à Ravensbrück, Germaine Tillion tente une discrète médiation](#), qui ne sera pas entièrement infructueuse. La «bataille d'Alger», comme la surnomme la presse, est gagnée par les parachutistes à l'automne 1957, mais la révélation de l'usage de la torture a provoqué, dès le printemps 1957, une crise morale en France. Le garde des Sceaux, François Mitterrand, reste longtemps discret sur le sujet. Puis, le 22 mars 1957, il proteste auprès de Guy Mollet contre les pouvoirs de police exercés par l'armée, sans aller jusqu'à démissionner. Le gouvernement tombe deux mois plus tard, mais le président du Conseil suivant, Maurice Bourgès-Maunoury (radical-socialiste, ancien résistant et Compagnon de la Libération), soutient plus que jamais les choix de Robert Lacoste.

Témoignage-Chrétien, France-Observateur, sous les plumes de Claude Bourdet et Gilles Martinet, ainsi que *L'Express* sont les journaux les plus engagés sur le sujet de la torture. Son utilisation à une échelle importante pendant la guerre d'Algérie est avérée, mais son ampleur exacte reste controversée. «*Si de très nombreux Français, appelés du contingent ou militaires de carrière, ont été à jamais marqués par les crimes dont ils furent témoins en Algérie, soient qu'ils y aient participé, soient qu'ils s'y soient opposés au mépris de la sacro-sainte discipline militaire, d'autres anciens combattants d'Algérie en nombre sans doute équivalent n'ont jamais assisté à de tels faits*», estime pour sa part [l'historienne Georgette Elgey](#), auteur d'une monumentale *Histoire de la IVe République* chez Fayard.

« Pendant de longs mois, j'ai eu une vie qui était à la fois passionnante et enthousiasmante »

Jacques Chirac sur «sa» guerre d'Algérie, Paris-Match, 1978

Les histoires individuelles sont en effet très variées dans ce pays grand comme quatre fois la France. [Jacques Chirac, après avoir réussi le concours de l'Ena, s'est porté volontaire pour effectuer son service militaire en Algérie en 1956-1957](#). Or il a toujours contesté le caractère généralisé de la torture, souvent affirmé, indiquant n'y avoir jamais recouru. Par ailleurs, interrogé à maintes reprises, au cours de sa vie publique, sur son expérience de la guerre d'Algérie, Chirac stupéfiera ses interlocuteurs plus jeunes en l'évoquant toujours en termes positifs. «*Pendant de longs mois, j'ai eu une vie qui était à la fois passionnante et enthousiasmante. J'ai gardé un grand souvenir de ma période en Algérie, mais détaché de tous les éléments qui pouvaient alimenter une réflexion politique*», a-t-il par exemple déclaré en 1978 aux journalistes Dominique Ottavioli et Guy Lagorce pour un grand entretien à *Paris-Match*.

En 1957 commence l'affaire de la Bleuite. Le SDECE réussit une manœuvre d'intoxication et convainc à tort un chef régional du FLN-ALN, Amirouche Aït Hamouda, et son adjoint, Ahcène Mahiouz, que de nombreux Algérois instruits qui ont rejoint les maquis sont en réalité des espions des Français. Agissant sous l'emprise de la paranoïa et d'un ressentiment éprouvé par certains ruraux envers les «bourgeois» de la grande ville, Amirouche Aït Hamouda fait torturer et tuer plusieurs milliers d'étudiants, médecins et autres citadins venus les rejoindre. A son instigation, un autre chef régional du FLN-ALN fait de même, ainsi que l'explique Jean Sévillia dans *Les vérités cachées de la guerre d'Algérie* (Tempus, 2022).

Le 13 mai 1958, c'est l'insurrection à Alger. Le 30 mai, après avoir manoeuvré de main de maître, de Gaulle est rappelé au pouvoir

Quoi qu'il en soit, début 1958, les Français ont l'impression d'une impasse. Les combinaisons ministérielles se font de plus en plus laborieuses. Le 9 mai 1958, Coty pressent pour Matignon le démocrate-chrétien Pierre Pflimlin, favorable à des négociations avec le FLN. La nouvelle met Alger en ébullition. Sur place, deux gaullistes de choc, Lucien Neuwirth et Léon Delbecque, jettent de l'huile sur le feu. Le 13 mai 1958, alors que, à Paris, l'Assemblée débat de l'investiture de Pflimlin, à Alger, des dizaines de milliers d'Européens convergent vers le plateau des Glières. Quelques centaines d'activistes se détachent de la foule et prennent d'assaut le gouvernement général. Les insurgés annoncent la création d'un Comité de salut public. Massu, gaulliste, accepte de le présider et y fait entrer Neuwirth et Delbecque. A Paris, le président du conseil démissionnaire, Félix Gaillard (radical), refuse de donner l'ordre de tirer sur les insurgés. Sur le balcon du gouvernement général, lecture est faite d'un message de Massu: «*Nous faisons appel au général de Gaulle*». [Le 30 mai 1958](#),

après avoir manœuvré de main de maître, ce dernier est rappelé au pouvoir. Une fois obtenus la confiance de l'Assemblée et les pleins pouvoirs pour six mois en vue d'élaborer une nouvelle Constitution, de Gaulle se rend à Alger. Le 4 juin, il apparaît en uniforme au balcon du Gouvernement général et lance à la foule d'Européens et de musulmans pro-français qui l'acclame ces mots célèbres et ambigus: « *je vous ai compris* ».

Les partisans de l'Algérie française voient dans les instructions de De Gaulle à l'armée et dans le plan de Constantine la preuve que le Général va se conformer aux espoirs qu'ils ont placé en lui

De Gaulle donne l'ordre à l'armée de redoubler d'effort contre le FLN et d'éradiquer les maquis. Il lance un plan de modernisation économique et sociale de l'Algérie très ambitieux, dit plan de Constantine, qui accentue les efforts de rattrapage considérables entrepris dans tous les domaines depuis 1945 pour améliorer la condition de la population musulmane. Les partisans de l'Algérie française voient dans ces deux décisions la preuve que de Gaulle va se conformer aux espoirs qu'ils ont placés en lui.

En réalité, autant qu'on puisse en juger, l'intéressé semble avoir conclu très tôt que l'assimilation n'était pas réaliste et que l'indépendance s'avérait la seule solution. Les instructions de pugnacité données par le Général à l'armée, selon cette interprétation, auraient eu pour objectif de lui permettre de négocier, le moment venu, en position de force et de quitter l'Algérie la tête haute.

De Gaulle avance très lentement, par étapes. Or, tout au long, les combats continuent sur le terrain

De Gaulle avance très lentement, par étapes: proposition de «*la paix des braves*» au FLN (octobre 1958), reconnaissance du droit à «*l'autodétermination*» (septembre 1959), évocation d'une «*Algérie algérienne*» parmi les possibilités du futur (novembre 1960). Le référendum proposant aux Français d'accepter l'autodétermination de l'Algérie (janvier 1961) se conclut par un triomphe du oui (75%) et des négociations publiques avec le FLN s'engagent.

Or, tout au long de ces étapes, et même après l'ouverture de tractations publiques, les combats continuent sur le terrain. Des officiers s'estiment trahis par le fondateur de la Ve République. Comme l'explique Pierre Vermeren, l'application du plan Challe (1959-1961) a réduit de 4/5^e les effectifs combattants des maquis du FLN, au prix de pertes notables dans les rangs français. De ce fait avéré, les intéressés tirent une opinion subjective: ils ont, soutiennent-ils, gagné non un répit, mais la guerre et de Gaulle leur «vole» leur victoire, rendant vain le sacrifice de leur camarades tués au combat.

En outre, nombre de lieutenants et capitaines, encouragés par le discours des gouvernants successifs depuis 1954, ont donné leur parole aux musulmans pro-français, militaires et civils, qui les entourent sur le terrain que la France resterait en Algérie. Ils les ont ainsi incités à risquer leur vie et celle de leurs familles en s'engageant à leurs côtés. Et l'honneur est une vertu cardinale pour les populations de la société traditionnelle qu'est alors l'Algérie rurale. De nombreux officiers vivent alors un drame de conscience.

Le premier ministre du Général, Michel Debré, a longtemps multiplié les déclarations enflammées en faveur de l'Algérie française

Le premier ministre du général de Gaulle lui-même, Michel Debré, a longtemps multiplié les déclarations enflammées en faveur de l'Algérie française. En 1959, un jeune énarque, Jean-Pierre Soisson, future figure de la vie politique française, est sous-lieutenant à la tête d'une section de harkis, dans l'Atlas blidéen. Un jour, il reçoit Michel Debré en tournée d'inspection en Algérie. L'hôte de Matignon demande au jeune officier de réunir les villageois du bled et ses harkis. Puis, à la foule rassemblée, Michel Debré montre sa carte d'identité et déclare: «*Vous resterez tous français, comme le premier ministre et le lieutenant!*», raconte Soisson dans ses Mémoires (*Hors des sentiers battus. Chronique d'une vie politique*, Éditions de Fallois, 2014). En 1961-1962, ce futur ministre restera loyal à l'Etat. Il conservera en revanche, de son expérience de la guerre, un mélange de fierté (l'intéressé était médaillé de la valeur militaire avec trois citations) et d'amertume, voire de remords, face à ce qu'il tenait comme une trahison de la parole donnée. Jacques Chirac, son camarade de promotion à l'Ena, d'abord partisan de l'Algérie française, a connu des tiraillements identiques à l'époque.

A la différence de Michel Debré, le Général prend soin d'être prudent dans ses propos publics sur «la question algérienne». Néanmoins, même de Gaulle, en mars 1960 encore, lorsqu'il se rend en Algérie et rencontre

nombre d'officiers pour réaffirmer son autorité sur l'armée en plein désarroi après l'évolution de son discours public (l'épisode est entré dans l'histoire sous le nom de «tournée des popotes»), semble avoir assuré à ses interlocuteurs que la France resterait sinon toujours, du moins longtemps, en Algérie.

La situation, au cours de 1960, est étrange: tout indique à l'armée et aux Européens d'Algérie que la France entend rester alors que de Gaulle a déjà fait le choix inverse

La situation, au cours de l'année 1960, est donc particulièrement étrange: les combats continuent, l'industrialisation pour créer des emplois, l'attribution de terres arables, les constructions de centaines de milliers de logements et la scolarisation massive prévus par le plan de Constantine sont mis en œuvre, une promotion entière d'élèves de l'ENA est expédiée à Alger pour renforcer les services du gouvernement général, l'ORTF diffuse dans les foyers le premier long métrage intégralement tourné par l'audiovisuel public français à Alger (un divertissement baptisé «Aventure à Alger», avec Dominique Paturol, Robert Chevigny et Denise Grey, qui peut être visionné sur le site de l'INA: bref, tout indique à l'armée et aux Européens d'Algérie que la France entend rester alors que de Gaulle, en réalité, a déjà fait le choix inverse. Le pressentiment de grands déchirements à venir explique le succès phénoménal du [livre de Jean Lartéguy, *Les Centurions*, paru cette année-là, et qui décrit l'état d'esprit des parachutistes en Algérie](#) (450.000 exemplaires vendus en 1960, pour ne rien dire de 1961).

Dès que les sirènes retentiront, allez, à pied ou en voiture, convaincre ces soldats trompés de leur lourde erreur

Michel Debré s'adressant aux Parisiens à la radio, le 23 avril 1961, lorsque le bruit court que des parachutistes ralliés au putsch d'Alger vont sauter sur Paris

Le référendum sur l'autodétermination et son résultat lèvent l'équivoque. Trois mois plus survient le putsch d'Alger (avril 1961). [Hélie Denoix de Saint-Marc, commandant du 1er REP, fait basculer ses hommes dans la rébellion](#). A Paris, le bruit se répand, comme en mai 1958, que les parachutistes vont sauter sur la capitale. Michel Debré lance un appel aux Parisiens à la radiotélévision: «*Dès que les sirènes retentiront, allez-y, à pied ou en voiture, convaincre ces soldats trompés de leur lourde erreur*». La rumeur se révèle fausse. De Gaulle active, pour réprimer le putsch, l'article 16 de la Constitution sur les pleins pouvoirs, mais le maintient en vigueur pendant cinq mois alors que le putsch s'est effondré en quelques jours.

Des mesures d'exception sont dès lors autorisées: de nombreuses personnes connues pour leur engagement en faveur de l'Algérie française, mais qui n'ont en rien participé au putsch et sont restés dans le cadre de la légalité, sont arrêtées et détenues dans une logique préventive. [L'historien Raoul Girardet, par exemple, est privé de liberté pendant plus de deux mois sans être entendu par un juge d'instruction ni même avoir le droit de s'entretenir avec un avocat](#). Ainsi, il devient soudain prudent d'abandonner ou de taire des opinions qui se portaient très bien en public jusqu'alors, ce qui entraîne un certain malaise chez beaucoup tant le virage est brutal.

L'OAS, créée début 1961 en Algérie, pour s'opposer par le terrorisme à l'indépendance, prend de l'ampleur après l'échec du putsch

Par ailleurs, l'OAS, créée début 1961 en Algérie, pour s'opposer par le terrorisme à l'indépendance, prend de l'ampleur après l'échec du putsch et multiplie les attentats sanglants. [Démanteler l'OAS devient la priorité de De Gaulle, au prix d'atteintes aux droits de la défense et de «barbouzeries» d'une extrême gravité](#). La grande masse des Français, désormais, a peur de la guerre civile, espère en finir le plus vite possible, tourner la page et n'y plus songer. La tension est extrême non seulement en Algérie, mais aussi en métropole.

Pendant ce temps, les négociations entre autorités françaises et GPRA achoppent, en particulier, sur la question du Sahara, où viennent d'être découverts et mis en exploitation des gisements pétroliers, et où la France a fait son premier essai nucléaire en 1960. Sur le terrain, la guerre traîne en longueur, interminable, tandis que chacun se demande ce qu'il adviendra demain. En Algérie, les autorités françaises luttent désormais à la fois contre le FLN et l'OAS.

Le FLN intensifie ses attentats dans l'hexagone pour faire pression sur de Gaulle et imposer ses conditions au cessez-le-feu. Dans l'hexagone, ses membres infligent aux policiers 47 tués à Paris, 19 en province et 140 blessés entre 1958 et 1961, si l'on en croit les chiffres indiqués à l'Assemblée par le ministre de l'Intérieur, Roger Frey, le 13 octobre 1961. Dans la capitale, barrières de béton armé et guérites en ciment protègent les commissariats. À mesure que se succèdent les cérémonies d'hommage aux policiers tombés en service, dans la cour de la Préfecture de police, certains agents, à cran, sont tentés de ne plus obéir à leur hiérarchie. En une occasion, le préfet de police, Maurice Papon qui sent son autorité diminuer, tient, devant ses hommes, des propos qui semblent les encourager à commettre des bavures et promettre de les couvrir.

Le 8 septembre 1961, de Gaulle échappe à la première tentative d'assassinat de l'OAS

L'OAS, de son côté, multiplie les attentats dans le but d'empêcher l'indépendance. Le 8 septembre 1961, le fondateur de la Ve République échappe à sa première tentative d'assassinat. On peine, de nos jours, à mesurer le climat de violence et presque de folie qui régnait alors.

C'est dans ce climat, marqué par un déchaînement de violence, que le FLN décide d'organiser une manifestation contre le quasi-couvre-feu alors imposé aux travailleurs algériens dans le département de la Seine. Son but est de les utiliser pour exercer une pression maximale sur les autorités françaises. Conformément aux instructions du Général, pour qui il était hors de question de laisser le FLN faire une démonstration de force en plein Paris, le préfet de police interdit la manifestation. Passant outre, le soir du 17 octobre 1961, alors que la nuit est tombée, 20.000 à 30.000 Algériens encadrés par le FLN se rendent à Paris par toutes les voies d'accès. Beaucoup sont venus librement et par conviction personnelle, d'autres sous la contrainte et par peur des représailles en cas de refus.

Selon les travaux les plus rigoureux sur le sujet, dus à [Jean-Paul Brunet, normalien, agrégé et professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris IV-Sorbonne, auteur de *Police contre FLN. Le Drame du 17 octobre 1961* \(Flammarion, 1999\)](#), ouvrage salué par Serge Berstein, les faits sont alors les suivants. Au pont de Neuilly, sur l'itinéraire donnant accès aux Champs-Élysées, le choc avec la police est terrible. Le jour même, on ne compterait que quatre ou cinq victimes parmi les manifestants. Mais plus de 11.000 sont arrêtés et internés. Nombre d'entre eux sont passés à tabac le lendemain. Des mobiles racistes ont été constatés chez certains agents lors de la répression. En totalisant les morts du 17 octobre, ceux du 18, les blessés ultérieurement décédés et les victimes supposées d'éléments incontrôlés de la police en dehors de la manifestation, le nombre de morts, selon l'historien Jean-Paul Brunet, serait de 26 (certains ou probables) à 32 (en comptant six autres victimes possibles). La commission présidée par le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern, en 1998, a estimé pour sa part que ce chiffre peut être relevé *«jusqu'à 40, voire 50 victimes, sans doute pas plus»*.

A Alger, pour le seul mois de janvier 1962, plus de 200 personnes, dont de nombreux policiers français, sont tués par l'OAS. A Paris, le 8 février, une manifestation contre l'OAS est interdite par la préfecture de police. Les organisateurs passent outre. Les CRS chargent. Huit manifestants meurent étouffés contre les grilles du métro Charonne (XIe), qui avaient été fermées.

Les accords d'Évian sont conclus le 18 mars 1962. De Gaulle estime que le terrorisme de l'OAS le délie de toute obligation envers les Européens d'Algérie

Les accords d'Évian, entretemps, auront en définitive été conclus entre le gouvernement français et le GPRA le 18 mars 1962. [Valéry Giscard d'Estaing, alors jeune ministre des finances et ancien partisan de l'Algérie française, sollicité par De Gaulle, a refusé d'être membre de la délégation française au nom de son parti](#), les Indépendants et Paysans, prévoyant que l'issue du drame serait sanglante. Désireux d'en finir, le Général a accepté le rattachement du Sahara à l'Algérie, quoique ce territoire n'ait jamais été sous le contrôle, même indirect, de la Régence d'Alger. Un «cessez-le-feu» est prévu en Algérie à partir du lendemain. Le 8 avril, les Français approuvent massivement les accords d'Evian par un référendum ouvert aux seuls Français de métropole (90,7% de oui). De Gaulle, qui n'a jamais aimé les Européens d'Algérie, estime que le terrorisme de l'OAS le délie de toute obligation envers eux.

Sur l'autre rive de la Méditerranée, c'est le chaos. L'OAS continue la politique du pire. Les nouvelles autorités algériennes, de leur côté, s'entredéchirent pour le pouvoir et se révèlent soit incapables soit non désireuses de faire respecter le cessez-le-feu du 19 mars. Les combattants du FLN qui étaient l'arme au pied de l'autre côté de la frontière, en Tunisie et au Maroc, entrent en Algérie. Les lynchages de harkis, désarmés sur ordre de Paris, commencent, de même que les tueries de civils musulmans pro-français, plus rarement évoqués. [Les harkis massacrés seraient de 60.000 à 80.000. Environ 45.000 réussissent à gagner la métropole grâce à des officiers qui enfreignent les ordres.](#) Après de longs mois d'hésitation, le nouveau premier ministre, Georges Pompidou, «couvre» ces initiatives individuelles en septembre 1962.

À Oran et dans l'Oranais, le 5 juillet 1962, jour de l'indépendance, et les jours suivants, 400 à 800 Européens sont tués ou enlevés

Un million d'Européens d'Algérie, pour leur part, ont le choix entre «la valise ou le cercueil». [Le 26 mars, à Alger, rue d'Isly, des soldats français, à cran en raison des attentats de l'OAS, ouvrent un feu interminable sur une manifestation d'Européens \(entre 46 et 62 morts\).](#) À Oran et dans l'Oranais, le 5 juillet 1962, jour de l'indépendance, et les jours suivants, [400 à 800 Européens sont tués ou enlevés.](#) L'armée française, toujours présente en masse en Algérie, a ordre de ne pas intervenir, ainsi que l'expose le journaliste Guillaume Zeller dans son enquête *Oran 5 juillet 1962 - Un massacre oublié* (préface de Philippe Labro, Tallandier, 2012). Au total, plus de 3000 Européens, dont quelques appelés du contingent ont été enlevés sans que l'armée française s'emploie à les retrouver. Et, selon les travaux de Guy Pervillé, près de 1700 d'entre eux n'ont pas été retrouvés vivants. Certains des rescapés ont été torturés.

« Qu'ils quittent Marseille en vitesse. Qu'ils essaient de se réadapter ailleurs »

Gaston Defferre, maire de Marseille, au sujet des rapatriés, le 26 juillet 1962, au journal Paris-presses l'intransigeant.

Au total, près d'un million d'Européens auront fui l'Algérie, 200.000 les années qui précèdent le dénouement, 700.000 en 1962, et le dernier carré les années suivantes. Ceux qui ont dû quitter l'Algérie en catastrophe en 1962, en majorité par bateau, ont dû abandonner leurs biens sur place. Ils sont très mal reçus en métropole. «*Qu'ils quittent Marseille en vitesse, déclare le maire de Marseille, le socialiste Gaston Defferre, le 26 juillet 1962, dans un entretien au journal Paris-presses l'intransigeant. Qu'ils essaient de se réadapter ailleurs.*»

Les procès, devant des juridictions d'exception, des auteurs du putsch puis des activistes de l'OAS, ont commencé au printemps 1962. Emu par une plaidoirie exceptionnelle de Me Georges Goutermanoff, du barreau d'Alger, qui fait sensation, le haut tribunal militaire ne condamne pas à mort le général Salan, qui «s'en tire» avec une peine de prison à vie. Furieux, de Gaulle dissout le haut tribunal militaire et crée une autre juridiction d'exception, la cour militaire de justice. Le Chef de l'Etat choisit pour la présider un gaulliste de la première heure, le général de Larminat. Ce Compagnon de la Libération se suicidera le 1^{er} juillet 1962. Après avoir échappé à l'attentat du Petit-Clamart (22 août 1962), enfin, refusera de gracier le cerveau de l'opération, [Bastien-Thiry, condamné à mort et fusillé le 11 mars 1963.](#)

Evoquant la sanglante année 1962, [Raymond Aron, dans ses Mémoires, jugera que le Général, «par le verbe, transfigura la défaite et camoufla les horreurs».](#) Le plus étrange, avec le recul, est le choix de De Gaulle, dès l'indépendance et malgré le non-respect des accords d'Evian par les autorités algériennes, pourtant si longuement négociés, d'engager une coopération d'État à État aussi intense dans tous les domaines (y compris militaire) que méconnue du grand public français et d'augmenter l'immigration de travail avec l'Algérie. Bref de faire comme si tout ce qui s'était passé pouvait être oublié et maintenir non seulement des rapports étroits entre les deux pays mais une quasi-imbrication au lieu de les «découpler» dans leur intérêt à tous deux.